

Les Instants Santé des 16-24 ans : un bilan de santé complet

MSA → La MSA propose aux 16-24 ans un bilan complet gratuit de leur état de santé à réaliser auprès d'un médecin de leur choix, pas forcément le médecin de famille. Le jeune a ainsi l'occasion de poser toutes les questions qui concernent les réalités de sa génération, en toute confidentialité : sport, sommeil, alimentation, tabac, drogue, contraception...

Les jeunes des Pays-de-la-Loire sont-ils en bonne santé ?

S'ils se sentent globalement en bonne santé, 10 % d'entre eux ne se considèrent pas bien portants (en reliant la notion de santé à la notion de bien-être). Les affections les plus fréquemment déclarées sont : l'asthme en maladie chronique, les maladies de la peau et les affections ORL (Oto-Rhino-Laryngologie, « nez, oreilles, voix »). Le médecin généraliste reste leur interlocuteur privilégié.

Encore trop de comportements à risque !

38 % des jeunes ont expérimenté le tabac à 14 ans et 80 % à 17 ans. 54 % des jeunes de 17 ans déclarent également avoir été ivres au cours de leur vie. Ce comportement s'homogénéise entre les garçons et les filles. Le nombre d'hospitalisations pour intoxi-

cation aiguë à l'alcool a fortement augmenté ces dernières années.

240 jeunes des 15-25 ans décèdent chaque année dans la région. Une surmortalité masculine particulièrement marquée dont 80 % est liée aux accidents de circulation. Les zones rurales sont deux fois plus touchées que les zones urbaines. Le rôle de l'alcool est considérable, car 24 % des conducteurs de 18-24 ans impliqués dans un accident mortel ont eu un taux d'alcoolémie positif.

Les points positifs

Le taux d'obésité ainsi que le nombre d'interruptions volontaires de grossesse est moins élevé que la moyenne nationale. Le taux d'adhésion à un club sportif est pour sa part plus élevé que la moyenne nationale : un bon point pour nos jeunes !

Le bilan de santé des 16-24 ans se présente sous forme d'invitation adressée personnellement au jeune. Un courrier rappelle aux parents qu'ils ont bien-sûr



© S. Cambon - CCMSA service images

Pour les jeunes, le médecin généraliste est un interlocuteur privilégié.

un rôle important à jouer en sensibilisant leur enfant et en l'incitant à profiter de cette opportunité.

Nouveauté : Sport et Santé

Tout jeune qui a participé aux Instants Santé bénéficiera d'un forfait de 50 € sur présentation d'une photocopie de sa licence sportive (les jeunes concernés vont être contactés par courrier, très prochainement). Pour 2009, reste à venir le canton de Chantonny.

En 2010, seront concernés les cantons suivants : Les Essarts, La Roche-sur-Yon, Sainte-Hermine, l'Hermenault et Chaillé-les-Marais.